VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham
DÉCÉDÉ.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVÉ,

(DEUX LOTS).

2100 ....rue Laharpe.....2102

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900.
A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900 dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 22 février 183 .

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6" de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2302-2302 rue Laharpe, et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 on 7 chambres, galeries sur la devant, cour sur le côté bas gar

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le balance à 1 et 2 ans au crédit de un et deux ans, devant être démontré par des billets souscrits, tirés à l'ordre de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an, lesquels se négocient, les billets devant être garantis par hypothèque sur le dit cottage et privilège sur la propriété les mentionnant. Le titre de vente devant être passé pardevant William Reboulin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre assumés et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Broussard, avocat.
16sept—15 23 30- oct 7 14 à date

Stroudback&Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Atlanta Box Factory et al versus New-Orleans Paper Co. Ltd.

No 62,547—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Papier, Sacs en papier, Ficelles, Plats en bois pour beurre, Pipes, Papeteries, et tous autres articles de stock en papiers, pupitres à tambour roll top desk et grand pupitre, Pupitres droits, Typewriter et pupitre, Coffre fort, Balances, Traineaux, Eventails électriques, Presse à lettres, etc., et un lot de comptes ouverts.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier — LUNDI, 22 octobre 1900, à 11 heures A. M., aux lieux, Nos 323 et 325 rue Magazine, entre les rues Poydras et Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 5 octobre 1900, par l'Honorable Juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. Juge T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée tous les créanciers, effets mobiliers et comptes ouverts

Cette vente doit être faite en lots. La description de la propriété devant être vendue ensemble avec l'arrangement des lots, est complètement décrite par l'inventaire original et le tableau montrant les lots enregistrés dans cette affaire.

Conditions—Comptant.
Edgar M. Cahn, avocat pour le receveur.
7 oct—7 11 14 18 21 22

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LARONDE.

No 62,178 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Treizième District de cette ville, dans l'ilot numéro 633, borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne et Claiborne, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG,
Encanteurs,
Bureau 312 rue Carondelet.
30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson— No 62,654—Cour Civile de District Division C, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, et numéroté sous le No 1 borné par les rues Howard ancien nom St George, Sixième, Neptune et Erato, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'ilot No 8 qui en devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 13 avril 1859 déposé pour référence dans le bureau de l'Hon. ancien greffier en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, payant pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schpetlen, notaire, et déposant 20 0/0 au moment de l'adjudication

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur,
812 rue Baronne.
7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Billets Hypothécaires—
Mettant en argent et à vendre

MARDI, 23 octobre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 11 octobre 1900 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Honorable John S. St-Paul, juge de Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire intitulée Succession de Andreas Schneider No 62,620, du rôle de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu à la date et à l'endroit déjà mentionnés, à savoir à savoir

Une montre en argent et chaîne en or, trois billets à recevoir, datés le 21 octobre 1899 tirés par Thomas Wharton à l'ordre de et endossés par lui chacun pour la somme de cent dollars ($100) un payable en un an après date, un payable en deux ans après date, un payable en quatre ans après date et chacun desdits billets portant six pour cent d'intérêt après date avec l'hypothèque et privilège de vendeur et transportés par Varietur par F. Zengel, notaire, conformément à un acte de vente passé pardevant lui sur la dite date du 21 octobre 1899.

Conditions—Comptant.
LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.
12 oct—12 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE.

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 620 rue Commune, — MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Lena Bischof, femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et Willis, mesurant (68) soixante huit pieds (6) six pouces et 4 quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par 105, cent cinq pieds (3) trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas, voyer le 5 décembre 1894.

Les améliorations consistent en une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et bureau, et trois chambres, entrepôt, passage-comment pour véhicules, le tout couvert en seul toit, écurie, hangar, auvent couvrant la banquette ensemble avec une joli et réel demeure agréablement distribuée de chant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines maisonnette galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule, salon, chambre, bassin, eau, gaz, persiennes Schlinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur en sous ordre portant tout pour cent d'intérêt à compter de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent hypothécaire devant être payé par l'acquéreur et à de nom paiement des billets à maturité et avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et avec les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu devant être attachés et l'acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Broussard avocat pour le défendeur.
15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à deux corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Delhigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur, Bureau, No 620 rue Commune, MARDI le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon Geo H Theard juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Chauvelles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville et dans l'ilot borné par la rue Delhigny, Lavelle, Claiborne et une Lafarpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos 10 et 11, ledits lots sont contigus et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Delhigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double en bois contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citerne, puits dépendances etc.

Termes et conditions— Un tiers au plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du revenu Intérieur des E. U., au délai de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barrett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat
23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le court indivis d'intérêt dans et pour deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1838, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilot 112 est borné par la place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Celestine, et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Josephine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835.

Conditions: La moitié au plus comptant, la balance en un an en tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant Jean Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 sept—23 30—oct 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues Lesseps, Villere, Urquhart et Pologne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division D (absent en congé), la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne, Villere, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 128 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur de face sur la rue Villere et Urquhart le tout plus ou moins, une bonne occasion pour le jardinier ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur en sous ordre portant huit pour cent d'intérêt à compter de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE
1338 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.
No 43,080—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de cette ville, Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain cottage en bois, avec bâtisses à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, cuisine, hangar etc. et connu comme 2112 avenue Jackson et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine de ligne commune lot No 3 et mesurant 21 pieds de front sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien hanté, près de toutes commodités

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent hypothécaire à vocat en cas de procès partie de non aliénando, transfert d'assurance 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.
29 sept— 9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHARINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard juge de la susdite cour Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., ainsi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1843 annexé à un acte passé pardevant A. Foto, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph, Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats
23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluches et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu partout les pharmacies.
1 nov—or

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bel de terre de choix dans le Premier District.

Belle par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman—Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi, Mme Eleonore Brown et ses vendeurs Julia A. Haggerty et als

Nos 62,729 et 62,915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 618 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, datés et signés le 8 août 1900, les deux susdits dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par billets de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt, par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour la vente à ce jour incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur

11 oct—11 18 25—nov 13 et 15

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNEDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les trois quarts d'intérêt indivis dans et pour deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1838, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilot 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Josephine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Josephine, le tout en mesure française. L'ilot 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Celestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Josephine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié ou plus comptant, balance en un an en tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant Jean Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE
UN PLACEMENT AVANTAGEUX.
2113 AVENUE JACKSON
Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et al vs Mme Ellen Charles et als

No 62 274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon John St Paul juge de ladite Cour, Division C agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, donné suite à la requête d'une réunion de familles le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisses à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, cuisine, hangar etc. et connu comme 2113 avenue Jackson et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine de ligne commune lot No 3 et mesurant 21 pieds de front sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien hanté, près de toutes commodités

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph, Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats
23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portantles Nos 1810 et 1812 rue Sud Liberté entre Thalie et Erato.

Henry Meyer vs Mme Devona Vessell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,100—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot numéro sept qui est borné par les rues Thalie, Erato, Liberté et (Bent) maintenant Franklin, et désigné comme lot numéro treize sur un devis fait par A. H. Phelps, voyer, le 5me jour de février 1846 et déposé dans les archives de Jules Mosey, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.
12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Ash vs The Southern Chemical and Fertilizing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les améliorations, bâtisses bouilloires, pompes, machines et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 691, borné par l'avenue H-gan, les rues Clark Gravier et Perdido, moins une portion dudit ilet mesurant plus ou moins dix huit pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de soixante dix-sept pieds, entre lignes de côté aboutissant à un point et formant l'encoignure des rues Clark et Perdido d'après un plan annexé à un acte pardevant A. Hero Jr., notaire, le 18 novembre 1872, et moins cette portion transmise à la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 25 février 1898, et enregistré au Bureau des Transferts dans le livre 169 folio 220, incluant tous les droits, voies et servitudes accordés à la dite Compagnie (défendeurs) en vertu de l'ordonnance No 13900 du Conseil de Ville, et par un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire, le 25 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
B. Weiss, avocat pour le plaignant
5 oct—5 12 19 26—nov 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano.

Sallie Hart vs Valentine Briscoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,617—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres:

Un Piano "Standard" No 16,456.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. Weiss, avocat pour la plaignante.
5 oct—5 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

William Gabler vs William J. Tucker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 2539—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au local No 5228 rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, le LUNDI, 22me jour d'octobre 1900, à 12 heures A. M.: Le contenu d'une Pharmacie consistant de drogues, parfumerie, jarres, médecines patentées, 2 vitrines en argent plaqué, 3 comptoirs, étagères et bring stand avec drogues, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. A. E. et O. S. Livaudais pour le plaintiff.
11 oct—11 18 22

Thomas E Lynch vs Mme Vve Elisabeth Albinest—No 6 5—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique en face de mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 20me jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Tous les droits, titre, intérêt et cause d'action de la défenderesse dans cette affaire Mme Vve Elisabeth Albinest, dans et en l'affaire de Mme Vve Elisabeth Albinest, veuve de Joseph Albinest versus The Yazoo & Mississippi Valley Rail Road Company. No 62,123 du Docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 oct—10 18 20.

ANNONCE JUDICIAIRE

N. A. Moreno vs John J. Egan

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1331—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai